



*Séminaire OIT-PARIS21
sur le renforcement des capacités en statistiques du travail
Genève, 3 décembre 2003*

Rapport thématique

DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DU TRAVAIL

En Bolivie, les statistiques du travail ont connu, au cours des dernières années, des changements radicaux et de diverses provenances, en tenant compte des sources de données qui permettent de générer une information continue.

Les registres administratifs, dont le Ministère du Travail est le principal responsable, ont pris du retard et aucune politique n'a été définie quant à leur production continue.

Les enquêtes auprès des foyers et des établissements économiques, qui sont confiées à l'Institut National des Statistiques, ont permis de perfectionner les statistiques sur l'emploi déjà existantes et ont contribué à enrichir l'information mise à la disposition des utilisateurs et des analystes du marché du travail.

Au cours des dix dernières années, ces institutions se sont rapprochées afin d'élaborer un plan coordonné permettant de générer une information statistique du travail. A cet effet, un accord a été signé, qui sert de cadre de référence pour le développement des actions permettant de coordonner les tâches visant à l'élaboration des statistiques du travail.

Malheureusement, ces tâches ont été interrompues en raison de deux facteurs fondamentaux ; l'un se situe du côté du Ministère du Travail qui n'a pu assurer qu'une faible gestion institutionnelle, en raison des changements constants survenus au sein de ses autorités, entraînant un manque d'intérêt pour la production d'une information de qualité sur les statistiques du travail.

L'autre facteur est bien connu et concerne l'Institut National de la Statistique (INE). Lorsque le budget qui lui est alloué pour développer des investigations au moyen d'enquêtes, fait l'objet de réductions, il lui est impossible d'assumer sa fonction de collecte, de compilation et de publication régulière des statistiques de base du travail.

Les autres institutions participant au système d'information statistique ont des problèmes similaires, ce qui ne les empêche pas de reconnaître la capacité de l'INE en matière de gestion des statistiques du travail.

En conséquence, et en raison des facteurs susmentionnés, le développement du programme et la continuité des statistiques du travail ont été limités. Toutefois, ce problème n'a pas diminué l'importance de ces indicateurs et c'est la raison pour laquelle ce sont les organismes internationaux qui, par l'intermédiaire de l'INE, ont soutenu leur développement. Dans ce sens, au jour d'aujourd'hui, la Bolivie dispose des statistiques du travail suivantes :

- Structure et distribution de la population économiquement active, emploi, chômage selon l'activité, sexe, zone urbaine et rurale, indices de charge économique, pourcentage d'offre potentielle, pourcentage d'occupation, taux de non-activité, pourcentage de salariés, taux de chômage recensé, taux global d'occupation, taux global de participation, etc., toutes ces statistiques provenant des enquêtes effectuées auprès des foyers et dénommées enquêtes Mecovi.
- Structure et distribution des salaires, revenu moyen et heures moyennes de travail (travaillées et payées), taux des salaires par catégorie d'occupation et activité économique, dont la source, jusqu'en 2002, provenait de l'enquête trimestrielle sur l'emploi et les salaires.
- Indice des Prix à la Consommation base 1991, par chapitres des dépenses des foyers et prix des biens et des services acquis, consommés ou payés, permettant de voir leur évolution.
- Le recensement de la population et du logement 2001, a permis de générer des indicateurs sur la distribution de la population effectivement active, ventilée par groupe d'occupation, activité économique, catégorie d'emploi et sexe.

Par ailleurs, les objectifs tracés par le Sommet du Millénaire ont déterminé l'élaboration d'un système de mesure faisant ressortir objectivement les avancées du pays. Pour ce faire, on a sélectionné les indicateurs les plus marquants de chacun des huit grands objectifs.

C'est dans ce sens que l'INE de Bolivie déploie d'importants efforts pour améliorer sa capacité de collecte de l'information statistique, et améliorer, par voie de conséquence, l'élaboration des indicateurs.

C'est ainsi que, depuis 1999, la Bolivie développe l'enquête auprès des foyers en suivant les directives du Programme Mecovi (programme pour l'amélioration des enquêtes et la mesure des conditions de vie pour l'Amérique Latine et les Caraïbes). L'information collectée au moyen de cette enquête, permet de réaliser une bonne mesure des conditions de vie dans le pays, mesure effectuée de manière intégrale en tenant compte des différents facteurs tels la santé, l'éducation et l'emploi, ce qui en fait la première source d'information pour l'élaboration des indicateurs de suivi des objectifs de développement du Millénaire, ainsi que pour la production de l'information statistique sur les caractéristiques du marché du travail dans le pays.

L'information sur le marché du travail permet de réaliser des études sur la composition des revenus des foyers, ce qui permet d'identifier la situation dans laquelle ils se trouvent, car la principale forme de mesure et d'évaluation de la pauvreté passe par ces facteurs qui sont en étroite liaison entre eux et correspondent au principal objectif de développement du millénaire, c'est-à-dire « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le pourcentage de personnes dont les revenus sont inférieurs à un dollar par jour ».

Dans ce sens, les activités de suivi et d'évaluation de la stratégie bolivienne de réduction de la pauvreté, exigent l'élaboration de rapports d'évaluation et de suivi, ce qui rend nécessaire de disposer d'information au sujet de l'avancement de cette stratégie et de son caractère effectif, afin d'atteindre les objectifs poursuivis.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place un système de suivi et d'évaluation exigeant différentes sources d'information s'insérant en outre dans le cadre du système national d'information statistique, dont l'INE est l'organe de direction. Les sources d'information pour l'évaluation des programmes sociaux et productifs dans la lutte contre la pauvreté, sont :

- Les enquêtes auprès des foyers. Elles doivent être utilisées pour mesurer les changements survenus dans le bien-être à partir de données sur les revenus familiaux, les dépenses de consommation, les niveaux d'éducation, l'activité professionnelle de la population et d'autres variables traduisant les conditions de vie.
- Les enquêtes continues sur l'emploi. Il est prévu d'effectuer des enquêtes orientées vers la mesure des revenus et les conditions d'activité de la population retenue pour le Plan National de l'Emploi.
- L'évaluation de l'impact des programmes sociaux. Des enquêtes seront réalisées, pour permettre d'évaluer l'impact de ces programmes.
- Le système de comptes nationaux. Il permet de mesurer l'évolution de l'activité économique, les relations intersectorielles et les flux de revenus et de dépenses des secteurs institutionnels.
- Le système d'indicateurs de prix et de production. Il permet de disposer d'informations sur les prix à la consommation, les prix en gros et chez le producteur, permettant de mesurer l'impact des politiques économiques du côté de l'offre et de la demande, et celui de la production de produits manufacturés et des industries.
- Les paramètres du marché du travail. Concernant le paramètre de la demande, il doit permettre de réaliser le suivi de l'emploi, du chômage et des salaires des activités économiques et des catégories professionnelles.
- Les enquêtes économiques de structure. Elles constituent une source permettant de mesurer les changements survenus dans la productivité, l'emploi et la constitution de capital des différentes activités industrielles.
- Les enquêtes d'opinion d'entreprise. Il s'agit d'enquêtes permettant de connaître la perception des employeurs au sujet du rôle économique qu'ils assument.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'il existe un grand vide dans les séries chronologiques des statistiques et des indicateurs de développement du travail, tels que : indicateurs du travail, incitations collectives et individuelles, conventions salariales, début et fin d'activité, chômage et grèves, cessations d'activités et contrats de travail, etc.

Cet examen rapide des statistiques existantes et non-existantes, nous démontre, tout d'abord, que l'enquête déjà classique orientée vers les foyers et réalisée depuis 1989 par l'INE de façon régulière et annuelle, constitue la source structurelle de

base pour connaître les caractéristiques de l'emploi dans notre pays. Son caractère annuel et les exigences constantes d'information sur la conjoncture, démontrent la nécessité de réaliser cette enquête trimestriellement, et de faire en sorte qu'il existe une plus grande couverture urbaine.

Les aspects méthodologiques qui appuient la capacité de production des statistiques du travail, et l'Organisation Internationale du Travail étant le régulateur de cet aspect, nous pouvons formuler certaines considérations car leur utilisation est évidente pour pouvoir effectuer au moins des comparaisons entre les tendances des différents pays.

En principe, partant d'une personne considérée active, si dans la période de référence de l'information cette personne a travaillé au moins une heure, il est évident que poser comme principe l'heure de travail à la semaine, implique d'accorder la même importance numérique en termes d'emploi à des personnes dont les journées de travail sont très différentes. Une façon de corriger cette évaluation serait peut-être d'exprimer l'activité exercée en termes d'emploi équivalent¹.

Quant aux sources statistiques, il est important de générer un système sur l'emploi dont la base est l'enquête sur les budgets familiaux, mais son objectif fondamental ne doit pas être seulement la mesure de l'emploi, tout en fournissant également des informations sur cette variable. Les autres sources basées sur les données d'entreprises, fournissant des informations sur l'emploi dans certaines activités économiques, sont : les recensements économiques et agraires, les enquêtes économiques annuelles, etc.

Enfin, il est également important de recueillir des données et fournir des statistiques du travail sur : le roulement dans l'emploi, les emplois enregistrés, les contrats enregistrés, les permis de travail pour des étrangers, l'affiliation à la Sécurité Sociale, les statistiques sur les blessures dues à l'activité professionnelle (accidents du travail), la microentreprise, l'absentéisme, le travail des enfants, etc.

Après l'analyse de tous ces éléments, il convient de souligner que, si des changements ne sont pas apportés, notamment en ce qui concerne le manque de coordination dans l'obtention des données provenant des registres administratifs, l'information sur les statistiques du travail ont peu de possibilités d'être fiables. En conséquence, on peut supposer que les statistiques nationales seront moins comparables.

Le tableau suivant résume les problèmes et les propositions relatives à la capacité de générer des statistiques du travail.

SOURCE	PROBLEMES	PROPOSITIONS
Registres Administratifs	1) Ne sont pas développés 2) Manque de coordination	1) Consultation permanente 2) Intégration des systèmes statistiques 3) Intégration des systèmes de codification
Enquête	1) Manque de budget 2) Considérations méthodologiques 3) Procédé d'enquête	1) Réglementation de l'allocation budgétaire 2) Amélioration des questionnaires généraux 3) Amélioration des contrôles de qualité et gestion des données

¹ Défini comme le nombre d'actifs existant s'ils avaient tous travaillé la journée entière dans leurs activités respectives.